



## qui est propriétaire du mobilier d'une maison reçue en donation-p

Par **vanuatu**, le **04/09/2009** à **20:20**

Bonjour,

Mes parents aujourd'hui décédés avaient donné par le biais d'une donation-partage une maison à mon frère et une à moi .

La maison dont mon frère a hérité est en location et la mienne était la résidence principale de ma mère jusqu'à son décès .

Qui est propriétaire du mobilier de cette maison ? Dois je le partager avec mon frère ou me revient il en totalité ? Mderci par avance de me répondre . Vanuatu2009